

Dans ce numéro

Edito	p 1
Un peu d'histoire	p 1
Décisions du Conseil	p 2
Travaux	p 3
Environnement	p 3
Vie communale	p 5
Le Coin des Associations	p 6
Vie Pratique	p 8
Abbaye de Royaumont	p 10
Finances	p 11



C'était Hier

Séance extraordinaire du 16 Octobre 1898

Place Jules Gautier

Le Conseil Municipal

*Sur le vœu unanime des habitants de Baillon :
Considérant que Mr Jules Gautier a été le bienfaiteur
de ce hameau :*

*Qu'il y a contribué d'une façon généreuse à l'érection de
l'école publique : que de ses deniers, sur un terrain lui
appartenant, il a construit, meublé, doté la chapelle de
secours reconnue à ce titre par décret de Mr le Président
de la République en date du 13 avril 1893 :*

*Que sur la même place où s'élevaient déjà ces deux édi-
fices, il a construit, meublé, doté une école de filles qui en
complète la physionomie et en achève le caractère :*

*Qu'il importe essentiellement de perpétuer le souvenir de
cet homme de bien et de proposer son exemple, que si la
reconnaissance en fait un devoir, la vérité en fait une obli-
gation et qu'il convient de commémorer pour les descen-
dants le nom de Mr Jules Gautier :*

Délibère :

*1° La place située à l'intersection des chemins vicinaux
n°1 et n°4 et de la rue du Prieuré, portant actuellement le
nom de "Place de l'École", prendra le nom de "Place
Jules Gautier".*

*2° Le maire se retirera par devant Mr le Préfet pour
obtenir l'approbation de la présente délibération.*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

*Après huit mois de mandat, le travail de
toutes les équipes, la force nouvelle d'idées du
groupe majoritaire basée sur la solidarité, la
confiance, l'écoute des habitants et le régle-
ment de leurs problèmes, le bon sens, la
méthodologie, la rigueur pour ne laisser
aucune place à l'improvisation, permettent
d'enregistrer les premiers bons résultats.*

*Ce 27 mars 1996, le Conseil Municipal a voté
le budget 1996 de la commune, son premier
budget. Cet acte, le plus important qui soit
dans l'année municipale, correspond à l'éta-
blissement des recettes et dépenses de fon-
ctionnement et d'investissement. Il doit confor-
ter les priorités de l'action municipale pour
l'année 1996 mais également pour les années
à venir notamment dans la section d'investis-
sements.*

*Dans une conjoncture difficile, où l'on assiste
à un resserrement des ressources versées aux
communes, le budget 1996 est empreint
d'une rigueur financière où la ligne de
conduite est la chasse aux dépenses non abso-
lument indispensables pour reconstituer l'au-
tofinancement et laisser place aux dépenses
productives à court et à long terme.*

*Le budget d'investissement 1996 s'inscrit dans
un schéma préparant l'avenir d'Asnières.*

*Notre politique est centrée sur le développe-
ment économique pour l'emploi, l'aide à la
création de logements accessibles à tous et
l'entretien du patrimoine bâti et non-bâti de
la commune.*

*Claude Krieguer
Maire*

Conseil Municipal du 12 Janvier 1996

- Le Conseil Municipal a sollicité le concours de la DDE pour la réalisation des travaux relatifs au TRASER 1994 (Rue de Toutedville).

La DDE assurera donc l'étude, la direction et la surveillance des travaux.

- Le Conseil Municipal a maintenu le montant des indemnités fixé lors de sa séance du 30/06/1995. Ainsi, l'indemnité du Maire se calcule en appliquant un coefficient de 80,16% au 31% de l'indice 1015 alors que celle des adjoints représente 40% de l'indemnité du Maire.

Travaux

Place de l'église

Bon nombre d'Asniérois ont été surpris et choqués de voir des engins défoncer la Place de l'église, les rues d'Aval-Eau, du Crocq...et chacun de dire : "Pas déjà! Ca vient d'être fait."

En apparence! Oui, mais il restait encore à faire...

Disons qu'il y avait eu une "pause" en Mai-Juin dernier.

Les fourreaux destinés à dissimuler les câbles électriques étaient en place.

Il fallait encore raccorder les coffrets EDF devant alimenter les habitations qui ne recevraient plus de courant lorsque les poteaux électriques seraient supprimés.

Pour ce faire, obligation était d'ouvrir la place ou la chaussée, selon le cas, pour dégager les câbles enfouis et permettre ainsi le raccordement.

Il faut aussi savoir que les poteaux enlevés, il n'y avait plus d'électricité, de téléphone, d'éclairage public, d'utilisation de la cabine téléphonique...

Les concessionnaires ont dû intervenir dans le même temps ; c'est pourquoi la place et ses alentours ont été "envahis" causant quelques émotions.

Nous remercions EDF, PTT, Ent. DUBRAC, Ent. GUERLIN, Ent. d'ELECTRICITE d'EDF qui, par leur ponctualité, nous ont permis, grâce à une bonne coordination, de réaliser les travaux dans un délai très court pour le confort des usagers.

Le coût global de cette opération s'élève à :
634 740 F T.T.C.

- première réfection de la place : 400 000 F
- modification de l'alimentation électrique:137 978 F
- deuxième intervention de réfection : 15 000 F
- achat des lanternes : 34 982 F
- modification de l'éclairage public : 46 780 F

(GB)

Conseil Municipal du 23 Février 1996

- La société ALBATEEN a consenti à la commune un bail de location permettant, à cette dernière de sous-louer les locaux de l'ancienne école à des entreprises nouvellement créées ou à des Asniérois en difficulté ayant besoin d'un logement d'urgence. Grâce à ces dispositions, le Conseil Municipal a autorisé le Maire, ou un adjoint, à signer une convention de sous-location avec la société FIE. Le Maire a demandé au propriétaire des locaux de prendre en charge les travaux de mise en conformité des installations électriques.

Le Conseil a également accepté que le Maire, ou un adjoint, passe une convention de sous-location avec un Asniérois ayant besoin d'être relogé temporairement.

- Le Conseil Municipal a décidé d'adhérer au Syndicat Départemental d'Electricité du Val d'Oise dont l'objet est "d'exercer aux lieux et places des collectivités membres le pouvoir concédant que les lois et règlements en vigueur confèrent aux collectivités en matière d'électricité". Cette adhésion n'enlève aucune prérogative à la commune mais permet simplement une meilleure coordination entre EDF et la commune et l'obtention de subventions.

A titre d'exemple, le Conseil Général a subventionné en 1995, à hauteur de 30%, des travaux d'enfouissement sollicités par les communes membres du Syndicat Départemental d'Electricité du Val d'Oise.

- Le Conseil Municipal a accepté, à l'unanimité, l'intégration des voiries et réseaux du lotissement "Le Hameau", situé Rue des Jardins, dans le domaine public communal.

Cette décision fait suite à un accord de principe, émis par le Conseil dans une délibération du 9/09/1993, au rapport favorable du Commissaire-Enquêteur qui a procédé à une enquête publique du 30/01/1995 au 15/02/1995 et à un contrôle du réseau par la Lyonnaise des Eaux.

- Une demande de subvention pour grosses réparations (nécessaires depuis longtemps) a été faite, par le Conseil Municipal, auprès du Conseil Général. Ces réparations concernent la réfection de la toiture et du logement de fonction d'enseignant situé 28 Grande Rue. La subvention espérée, au titre du fonds scolaire, est de 35% du coût hors-tax des travaux.

- Le Conseil a sollicité du Conseil Général une subvention visant à financer les équipements sportifs. Cette subvention s'élève à 45% de la dépense hors-tax.

(JL)

Travaux (suite)...

Le bois Bonnet à Baillon

L'Institut de France, propriétaire du BOIS BONNET, envisageait de clôturer sa propriété mais, après négociations, il a accepté de laisser à notre disposition une portion de la forêt, à l'entrée du village, moyennant un loyer annuel de 15 100 F ; loyer qui englobe les différents baux que nous avons précédemment et qui concernaient : l'arrêt de car, l'entrée de l'école (dont une partie est implantée sur son territoire), la galerie technique desservant l'école, le calvaire, le transformateur, l'utilisation de l'endroit pour les kermesses et fêtes...

C'est une location à durée déterminée et, à terme, il est envisagé une cession par voie d'échange.

L'ONF, gestionnaire, a imposé l'implantation de piquets afin d'éviter la pénétration de véhicules et autorisé l'installation d'équipements sportifs qui font déjà la joie des jeunes de Baillon.

Seuls les véhicules de secours ou assurant des livraisons seront autorisés à emprunter ce passage.

(GB)

Place des Martyrs : un appel à votre civisme et une petite pensée pour les riverains

- Stationnement anarchique des véhicules à l'entrée et à la sortie des écoles maternelles et primaires avec les moteurs qui continuent de tourner.

- Vitesse excessive et non respect des injonctions du préposé bénévole que nous remercions chaleureusement d'assurer la sécurité des enfants.

- Danger à proximité des bacs à verres (verres cassés, objets de toutes sortes au sol).



(GC)

Nous avons un verger communal!

Il a longtemps été laissé à l'abandon. Mais aujourd'hui, vous pouvez de nouveau vous y rendre.

En effet, il a été complètement nettoyé, et quelques arbres fruitiers (cerisiers...), s'élèvent encore.

Il se trouve au bout de la Rue Édouard Picard.

Merci au service de voirie pour le gros travail effectué.

(FD)



Commission de l'Environnement

Suite à la vacance du poste de vice-président, un nouveau vice-président a été élu.

Il s'agit de **Mme Deneufbourg**.



Notre Environnement

Collecte des encombrants

Encombrants (4ème mercredi du mois)	24 avril	22 mai	26 juin
Verres (4ème vendredi du mois)	26 avril	24 mai	28 juin

(JL)

Déchetterie de Champagne

Vous ne savez pas comment vous débarrasser des plastiques, des végétaux, de l'acier, des gravats, des métaux ferreux et non ferreux...?

Une solution vous est offerte et, elle est gratuite. Il suffit de les déposer à la déchetterie de Champagne sur Oise aux heures suivantes :

- Lundi au vendredi : 10 à 12h30 et de 14 à 18h
- Samedi : 9 à 12h30 et de 14 à 18h
- Dimanche : 9 à 12h30

Qu'en est-il de la pollution de l'usine Delacoste/Vullierme?

Dans son journal "La Marouette", la SAB nous fait part de son inquiétude concernant les anciennes usines Delacoste, et de son intention d'agir. Nous sommes sensibles à leur démarche et tenons à vous faire l'histoire de cette affaire et vous informer des diverses mesures prises. Il faut tout d'abord préciser que l'entreprise Vulli est une entreprise privée qui exploitait un établissement classé à Asnières et qu'à ce titre l'entreposage des produits stockés était légal tant que l'usine était en activité.

Aujourd'hui, tout le monde sait que l'usine n'est plus en activité mais que le propriétaire aurait très bien pu remettre son usine en exploitation ce qui aurait été une grâce pour Asnières. Cependant, c'était illusoire.

Et c'est là que réside la difficulté car la législation est bien sûr différente entre un établissement classé en activité ou en non-activité.

HISTORIQUE

Tout commence sous l'ancienne municipalité, le 6 juillet 1994, lorsque le Maire adresse un télex à la Préfecture l'alertant des risques encourus par la présence de substances chimiques dans les anciennes usines Delacoste.

Ce courrier est suivi d'une visite des services d'inspection des installations classées le 19 août 1994, et d'un arrêté préfectoral en date du 27 septembre 1994 de mise en demeure des établissements Vullierme de remettre le site en état.

S'en suit une correspondance entre la mairie, la préfecture et le propriétaire aboutissant à une réunion en préfecture le 11 avril 1995 avec toutes les parties concernées.

Lors de cette réunion, il est établi un programme de travaux de sécurité avec un échéancier :

- enlèvement du transformateur au pyralène implanté dans le bâtiment industriel bordant la cour,

- déplacement des fûts stockés dans la cour et dans un des bâtiments, dans le bâtiment central clos et couvert,
- fermeture de l'accès au sous-sol où sont installés deux autres transformateurs au pyralène,

- inertage de cuves de carburant situées dans le fond de la cour.

Tous les travaux prescrits, à l'exception de l'inertage des cuves, ont été réalisés. Depuis, des individus ont violé cette propriété privée et fracturé portes et fenêtres abritant les produits déplacés.

Au cours du mois d'octobre 1995, la DRIRE, service dépendant de la préfecture, a fixé une visite du site le 27 octobre 1995 avec pour objectif de faire l'inventaire des travaux réalisés par rapport aux prescriptions arrêtées le 11 avril 1995. Les membres de la commission de l'environnement et le représentant du propriétaire participaient également à cette visite.

Au cours de cette visite, il a été constaté que la plupart des travaux avaient bien été exécutés mais que le site était complètement abandonné et n'était plus exploité.

A l'issue de la visite, et devant l'état de dégradation des bâtiments, le Maire a proposé que le site soit gardienné nuit et jour. De son côté, la Sous-Préfecture, du fait de l'abandon de l'établissement classé par son propriétaire, a mis en demeure l'exploitant par lettre du 18 décembre 1995 de procéder à l'enlèvement de tous les produits classés. Une autre visite est programmée dans les tous prochains jours.

Le 6 Février 1996, la Sous-Préfecture a demandé à la DRIRE de dresser un procès-verbal suite à l'inexécution de l'arrêté du 27 septembre 1994. Nous comprenons la démarche de la SAB que nous tenons informée de l'évolution de ce dossier sensible.

Cependant, cette situation est moins grave que durant les années 1990-94.

Sachez que le Maire et les membres de la commission de l'environnement suivent cette affaire avec une attention toute particulière.

La Commission de l'environnement.

Vulli®

01. AVR. 1996

Monsieur Claude KRIEGER
Maire d'Asnières S/Oise
Hotel de Ville
20, rue d'Aval Eau
95270 ASNIERES/OISE
FPINAL, le 26 mars 1996

AT/DM 96/355 V
Objet : Site Classé
Usine Vulli

Monsieur le Maire,

Suite à vos nombreuses et insistantes demandes, bien que nous pensons ne pas y être tenus, alors que ces contenants et fûts ne présentent aucun danger particulier, nous allons procéder à leur enlèvement.

Ceci étant, je me permets de vous signaler que le remue-ménage politico-médiatique avait peu de fondements objectifs si ce n'est aucun et nous trouvons particulièrement scandaleux cette façon de faire.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.


Le Directeur Général

PS - Copie de ce courrier est envoyée à Mr le Sous-Préfet de Montmorency.

Dernière minute

Dernière minute

Vie Communale

Centre de loisirs-Juillet 1996

Le centre de loisirs d'Asnières sur Oise ouvrira ses portes du 1er au 31 Juillet 96, soit 23 jours. **23 jours**, c'est le temps qu'il faut pour jouer, découvrir, partager, s'éclater. C'est une période pendant laquelle les enfants pourront faire des jeux en tous genres, des sorties diverses (Astérix, piscine, forêt...), des randonnées (pédestres ou cyclistes), des stages sportifs (initiation aux sports nautiques), des spectacles...et mener à bien leurs propres projets.

Encadrés par une nouvelle équipe motivée et dynamique, les enfants et les parents pourront passer d'excellentes vacances en toute sérénité.

D'ici là, l'équipe d'animation vous présentera ses projets et le planning des activités, et vous propose d'ores et déjà quelques sorties.

Commission jeunesse et sports

Les équipements sportifs promis, en utilisation libre sur le plateau EPS Rue du Crocq et au Bois Bonnet, sont installés.

Vous êtes déjà nombreux à les utiliser.



Ce sont vos équipements, d'autres viendront les compléter...

Amusez-vous, entraînez-vous et à bientôt pour des rencontres sportives et des concours.

"Dites les jeunes : merci de respecter l'environnement et les équipements ainsi que le règlement".

(RM)

Infos ...

Mr le Maire informe ses administrés qu'un cahier de doléances et de suggestions est à leur disposition au secrétariat de la mairie et de la mairie annexe.

(JL)



Félicitations

Le Conseil Municipal félicite les enseignants et les enfants de l'école de Baillon pour leur mobilisation en faveur de l'enfance défavorisée. Grâce à la collecte des jouets qu'ils ont organisée, ils ont rendu heureux des enfants de Persan. Un bravo aussi pour le journal scolaire qu'ils ont créé et que nous avons trouvé très intéressant.

(JL)

Concours de création de panneaux d'affichage

Encore plus de visibilité pour nos actions, pour vos idées et surtout pour les informations concernant notre village...

La commission information organise un "concours d'idées" ouvert à tous, artisans, artistes, "illuminés"...

La base de réflexion sera la conception de panneaux d'affichage sur pieds dans le respect de l'environnement de notre village.

Les trois meilleures idées seront récompensées.

Nous attendons vos propositions, dont nous rendrons compte dans le numéro de la rentrée, pour la rentrée de septembre..

(ET)

Merci

Madame "La Ruche" a cessé son activité le 8 Janvier 1996 remplacée par Nicole Corvelyn.

Mr et Mme Diudat et leurs enfants sont arrivés à Asnières le 23 Avril 1973. Ils venaient directement de Trie Château où ils étaient déjà gérants de la Ruche depuis 1961.

Souhaitons à Mme Diudat, après 23 ans d'activité, une bonne santé et une retraite paisible au côté de ses enfants et petits enfants.

(GC)



Recrutement d'un policier municipal

Le poste de policier municipal aujourd'hui doit répondre aux critères de compétence et de formation indispensables pour gérer les problèmes de sécurité et de respect des règles dans le monde actuel.

Notre volonté est bien de pourvoir ce poste indispensable dans la gestion d'une commune moderne.

C'est pourquoi nous avons fait appel aux lauréats du concours de gardien de police municipale.

Nous étudions les différentes candidatures.

(HW)

La pêche ...

LA PÊCHE à ASNIÈRES et ses environs, un sport accessible à tous avec des moyens relativement modestes.

La rivière l'Oise est certes mal connue, mais fréquentée par de nombreux pêcheurs. Le garde-pêche de l'Association, Michel DUBOIS, ASNIEROIS de surcroît, ne vous dira pas le contraire. Au cours de ses nombreuses "virées" au bord de la rivière qu'il surveille pour le bien de tous, vous avez dû le rencontrer et, si ce n'est pas le cas, n'hésitez pas à l'aborder, il vous en parlera avec passion. Quant à la THEVE, ce sera pire. Ne soyez pas pressé, mais vous serez étonnés des richesses qu'elle renferme.



Ceci dit, pour être en règle, procurez-vous auprès de lui, le passeport obligatoire, la très fameuse carte de pêche. Si par hasard, vous ne la trouviez pas chez lui, ce qui n'a rien d'étonnant (il est plus souvent près de sa belle...rivière), passez chez Alain PERKINS (bar-tabac-loto), il vous en vendra une, comme d'ailleurs la carte supplémentaire THEVE.

Mais, pourquoi un supplément me direz-vous? Et bien si la carte de pêche est obligatoire en France, l'argent en revient en grande partie au Ministère de l'Environnement et à la Fédération Départementale et pour gérer la THEVE (y remettre du poisson entre autres), l'Amicale des Pêcheurs de la THEVE a besoin de l'argent ainsi collecté.

Mais la pêche, c'est aussi une vitrine comme tous les sports de compétition. Pour ce faire, une section peut vous accueillir : l'HAMECON-CLUB-SENSAS.

Sur l'Oise, votre association travaille également pour vous. L'an passé, ses élus ont procédé, entre autres, au sauvetage des poissons prisonniers à la suite de crues dans la plaine.

Pour connaître la richesse de la faune, en juin et septembre, avec les gardes du Conseil Supérieur de la Pêche, ils ont procédé à l'inventaire des espèces vivant dans l'Oise autant que dans la THEVE.

Résultats : dans l'Oise, 16 espèces y vivent dont les plus représentées sont le gardon, la perche, la tanche et la brème, mais aussi l'ablette, l'anguille, le brochet, la carpe..., dans la THEVE 10 espèces seulement, ablette, anguille, barbeau, chevesne, épinochette, gardon, goujon, loche, lotte et perche.

Comme vous le voyez, beaucoup de poissons. Mais l'association procède aussi à des rempoissonnements comme elle l'a fait le vendredi 26 janvier 1996 en déversant :

- . 157 Kg de GARDONS-ROTENGLES de deux étés, soit des sujets de 20 à 40 Gr.
- . 100 Kg de TANCHES de deux étés, 50 à 100 Gr pièce.
- . 100 Kg de CARPES d'un été soit environ 1600 sujets de 50 Gr en moyenne.
- . ainsi que 10 Kg de GOUJONS, au total une facture de plus de 11000F.

Alors n'hésitez pas, allez à la pêche. Votre carte de pêche vous permettra de pêcher à 4 lignes dans tout le domaine public du Val d'Oise (l'Oise et la Seine), sans supplément, dans certains étangs dont CARNELLE et à 1 ligne dans le domaine public dans toute la France pour 1 Franc par jour ou 35 centimes pour les moins de 16 ans par jour (sur une année civile).

Renseignements chez Alain PERKINS, bar-tabac-loto-P.M.U. à Asnières.

Le Président,

Michel COLLIN

L'outil en main

A la demande de l'association, le Conseil Municipal a accepté de recevoir l'Outil en main dans un préfabriqué de l'ancienne Rue du Crocq.

Associations

Le volontariat (C.V.V.O.)

En ces dernières années du XXème siècle, le temps est plus que jamais une denrée de première importance.

- Le temps libre (voulu et subi) croît pour certains,
- tandis que certains partenaires sociaux tels que les associations, en requièrent toujours davantage.

Le Centre de Volontariat peut être un régulateur de ces disparités en permettant à ceux qui ont du temps d'en offrir à ceux qui en demandent.

Le bénévolat, c'est aussi :

- pour les volontaires, un moyen de s'investir dans une action en harmonie avec leurs aspirations et leurs talents,
- pour les associations, un moyen de mettre à profit l'expérience et les initiatives de nouveaux collaborateurs à titre gracieux.

Le Centre de Volontariat est prêt à accueillir bénévoles et associations à la permanence de

Beaumont sur Oise-ancienne mairie (1ère étage-salle n°3)

Place Gabriel Péri 30 34 08 72.

(ET)

Musée de la Résistance

"L'association du musée pour la mémoire de la Résistance et de la Déportation" est à la recherche de documents, lettres et objets témoins de la période de la Résistance et de la Déportation de façon à les insérer dans son exposition permanente qui constituera la base même du Musée à Champagne sur Oise.

Cette association (loi de 1901) accepte les dons qui lui permettront d'accroître ses fonds documentaires.

Sa mission est de porter un témoignage historique à la connaissance des visiteurs du Musée.

L'association remercie par avance toutes les personnes qui pourront l'aider et demande d'adresser les documents soit :

- à la mairie de Champagne sur Oise
- à Mr NODOT 33 rue Edmond Turcq 95260 Beaumont sur Oise.

(JL)

Comité de jumelage

Le Comité de jumelage organise un nouvel échange avec Cutigliano, notre ville jumelle située en Toscane à 70 kilomètres de Florence (Italie).

Les dates de séjour projetées sont du 22 août au 29 août 1996.

Ce séjour est proposé à tous les jeunes de 12 à 14 ans.

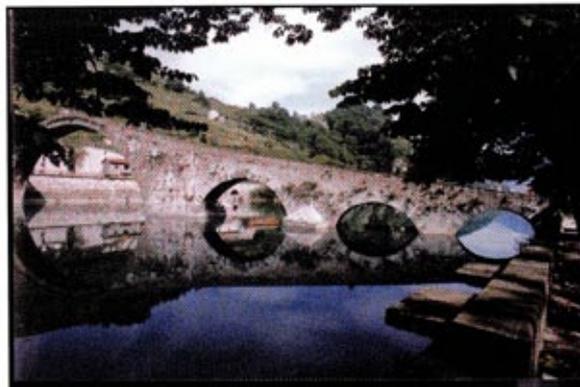
Le voyage s'effectuera par un train couchettes.

L'encadrement sera assuré par des adultes.

La participation demandée sera d'environ 1200 F correspondant au prix du billet de chemin de fer ; les frais d'hébergement seront pris en charge par les familles italiennes qui les accueilleront.

Le Comité prendra à sa charge 10% des frais de transport.

Si vous êtes intéressés, nous vous remercions de bien vouloir nous retourner le coupon réponse ci-dessous accompagné d'un chèque de réservation de 360 F.



A RETOURNER EN MAIRIE

NOM :
ADRESSE
DATE DE NAISSANCE :

PRÉNOM :
SIGNATURE :

Conseils aux personnes âgées

Pour votre sécurité :

Identifiez vos visiteurs

Le visiteur

- avant d'ouvrir votre porte, ouvrez l'oeil : identifiez vos visiteurs à l'aide d'un oeillet ou d'un entrebâilleur.
 - attention aux individus utilisant les qualités d'agents d'EDF-GDF, du service des eaux, de la police ou de tout autre service public, pour pénétrer chez vous et dérober objets, valeurs et liquidités.
- Nous vous rappelons que les vrais agents sont munis d'une carte professionnelle, demandez-la. Dans le doute, faites les attendre à l'extérieur et appelez au numéro indiqué sur votre facture EDF-GDF SERVICES ou tout autre document officiel pour les autres services publics.
- pour vos travaux (ramonage, élagage...), faites appel à des professionnels reconnus, méfiez-vous des offres trop alléchantes!
 - n'hésitez jamais à appeler la brigade de gendarmerie de Viarmes (17). Les gendarmes sont à votre disposition pour vous écouter et vous aider.

Rompez votre isolement

Le téléphone

- ayez toujours sous la main et bien en vue les numéros d'appel des premières urgences : gendarmerie (17), pompiers (18), médecin...
- faites appel à votre famille, vos voisins. Connaissez leurs numéros, appelez-les ou faites vous appeler régulièrement.

Appel ...

Du 7 au 27 mai, l'école d'Asnières sur Oise reçoit de jeunes Américains. Ces derniers ont déjà leur maison d'accueil ce qui n'est pas le cas de leur instituteur. Nous faisons donc appel à votre hospitalité. Merci d'avance.

(JL)



Tombe la neige

*Tombe la neige!
Tu ne viendras pas ce soir!
Tombe la neige!
Et mon coeur s'habille de noir!
Etc..."*

Non, ce n'est pas la célèbre chanson d'ADAMO que nous célébrons en quelques lignes!
Ce que nous souhaitons mettre à l'honneur ici, c'est le travail (hé oui, cette fois encore) de l'équipe de voirie et de bâtiment de notre commune.
Le mauvais temps cette année ne nous a pas épargnés : neige, glace...
Plusieurs jours de suite, les employés communaux, ont, sans réserve, travaillé à saler nos routes et voies communales.
Nous pouvons l'affirmer, notre réseau routier communal n'a pas eu à rougir par rapport aux routes et voies que nous empruntons par ailleurs.
Remercions tous nos employés communaux pour ce travail matinal au froid pour le service de toutes et de tous et surtout aussi au service de la sécurité dans notre village.

(HW)

Fermeture du supermarché ATAC/FRANPRIX

Après six années d'exploitation et deux années de difficultés économiques, le magasin ATAC/FRANPRIX a malheureusement cessé son activité. Cette fermeture est lourde de conséquences pour notre commune car elle entraîne la suppression de dix emplois, la perte de 120000 F annuels payés au titre de la taxe professionnelle, qui s'ajoute à celle des 200000 F de participation dus à la commune pour la création d'une station service.

Aucun repreneur ne s'étant signalé jusqu'au jour de l'adjudication, le propriétaire des murs a repris ses locaux et demandé un changement de réserves en surface commerciale pour porter cette surface à 1300 m².

La municipalité a accédé à sa demande afin de lui permettre de trouver un éventuel acquéreur plus facilement et dans les meilleurs délais.

Il s'agit pour notre commune d'un enjeu très important tant sur le plan humain que sur le plan économique et nous souhaitons que le propriétaire trouve une solution appropriée rapidement, dans l'intérêt de tous.

(MB)



Naissances

Erratum

Kimberley Monique Christiane RIVET née le 19 MAI 1995 à L'ISLE ADAM, 95.

Pratique

Courriers de l'Île de France (CIF ligne 14)

Bonne nouvelle pour les usagers. L'existence du ticket-trajet permet désormais de relier Asnières-Baillon à la gare de Viarmes pour la somme de 6 F (60 F les 10 tickets) contre 8 F 20 auparavant.

(JL)

Conseil Régional d'Île de France

Un dispositif en faveur du logement a été mis en place par le Conseil Régional. Il prévoit l'attribution d'une prime de 10 000 F bénéficiant aux propriétaires qui remettent en location un logement vacant.

Cette prime concerne majoritairement la relocation intervenant au profit des personnes défavorisées.

De plus, grâce à la convention signée avec l'État, la prime régionale peut être complétée par l'attribution d'une aide forfaitaire de 15 000 F versée aux associations qui louent ces logements à des personnes défavorisées, ou se portent garantes, pour ces dernières, du paiement des loyers.

Ce dispositif vient s'ajouter à d'autres aides notamment fiscales.

Toutefois, il faut bien préciser que seul le maire est habilité à apprécier les situations nécessitant l'attribution de l'aide régionale et la mobilisation éventuelle des associations chargées du suivi social ou du développement de l'offre de logement et qui se trouvent habilités, à ce titre, à recevoir la prime spéciale de l'État.

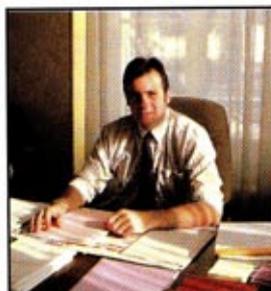
(JL)

Notre nouveau secrétaire

Arrivée de Mr Pellin

Mr Pellin, notre nouveau secrétaire général.

A votre service.



MAI

Samedi 11

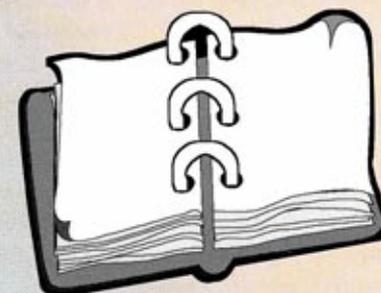
Commission Culture : Soirée théâtre au foyer ("Ne te promène donc pas toute nue", "Feu la Mère de Madame" de Georges Feydeau).

Jeudi 16

Comité des fêtes : Brocante de l'Ascension.

Commission de la Culture : Exposition sur le thème "Asnières autrefois" et bourse d'échanges de cartes postales anciennes, archives de l'usine Delacoste...

OVA : Tournois de fin de saison sur le stade Maspoli (les moins de 13 ans et les moins de 15 ans joueront à 7 contre 7 et les moins de 17 joueront à 11).



Mercredi 29 Mai au mercredi 5 Juin

Commission Culture : Exposition de dessins d'enfants.

JUIN

Dimanche 2

APEEA : Fête des ateliers (représentation et exposition des travaux effectués par les enfants au cours de l'année).

OVA : Tournoi de fin de saison opposant les vétérans à Maspoli.

Vendredi 7

Ecole d'Asnières : La kermesse aura lieu en fin de soirée.

Samedi 8

Fête nationale de la pêche organisée sous le patronage du Ministère de l'Environnement (possibilité pour tous de pêcher sans carte de pêche dans le domaine public sur le parcours géré par l'Amicale des pêcheurs de la Thève et de l'Ysieux ; déversement de truites dans la Thève).

Dimanche 9

Fête nationale de la pêche (suite).

OVA : Les seniors (Challenges BAELE et PACAUD).

Samedi 15

Comité des Fêtes : Fête foraine à Asnières sur Oise.

Dimanche 16

Fête foraine à Asnières sur Oise.
OVA : Les poussins débutants (Challenges LAURA et BAR du TILLEUL).

Lundi 17

Fête foraine à Asnières sur Oise.

Vendredi 21

Sports et loisirs : Gala de danse au foyer.
Commission Culture : Fête de la musique à Asnières et à Baillon. Nous invitons les musiciens et chanteurs intéressés à se faire connaître en s'adressant à la mairie.

Samedi 22

Gala de danse.
Comité des Fêtes : Feux de la Saint-Jean dans le Parc de Touthville.
Ecole de Baillon : Fête

Dimanche 23

Gala de danse.

(JL)

Notre Abbaye ...

Royaumont

Nouvelles fouilles

(janvier à mai 1996)

Pour accompagner les travaux d'entretien et de restauration du cloître menés par l'architecte en chef Pierre-André LABLAUDE, une campagne de surveillance archéologique se déroule actuellement. Elle a déjà permis de retrouver les fondations du "lavabo". Il s'agissait d'une grande rotonde circulaire, soutenue par des contreforts et voûtée d'ogives, qui contenait en son centre une large vasque alimentée en eau par une conduite forcée provenant des hauteurs de Viarmes. Les moines s'y lavaient les mains avant de se rendre au réfectoire tout proche. Ce monument semble avoir disparu, au plus tard, vers la fin du XVIIIème siècle.



Le grand canal, construit pour les besoins de la filature de coton installée dans l'abbaye au siècle dernier, l'a en partie détruit.

Ce canal est pourtant très précieux pour notre connaissance de l'abbaye puisqu'il est construit avec des pierres de récupération de l'église et du cloître. Les nombreux fragments sculptés qu'on y a retrouvés permettront peut-être de reconstituer le réseau d'arcatures qui garnissait les grandes arcades du cloître. Ces fouilles sont effectuées par le centre archéologique d'Argenteuil avec les étudiants des universités de Paris X (Nanterre) et de Paris XIII (Villetaneuse) sous la direction de Mr Jean-Louis Bernard qui a rédigé cet article.

C'est une découverte importante dans la mesure où le lavabo n'apparaît plus dans de nombreuses abbayes cisterciennes.

Programme de la saison musicale de Royaumont

JUIN

dimanche 9 juin à 17h30

musique médiévale
Ensemble Mala Punica
d'Amor racionando

dimanche 16 juin à 16h

lieder et mélodies
Pierre-Yves Pruvot, baryton,
Charles Bouisset, piano
Moussorgski, Schumann, Chabrier

dimanche 23 juin à 17h30

musique médiévale
Ensemble Organum,
dir. Marcel Pérès
Laudario di Cortona

dimanche 30 juin à 16h

musique médiévale
Ensemble "Studio 600"
musique polonaise médiévale

JUILLET

dimanche 7 juillet à 17h30

musique médiévale
Ensemble Organum, dir. Marcel
Pérès
Hildegarde Von Bingen

dimanche 14 juillet à 17h30

musique baroque
Il Seminario Musicale, Gérard Lesne
airs d'oratorio et d'opéra de Haendel

dimanche 21 juillet à 17h30

lieder et mélodies
Jean Delescluse, ténor, Hélène Lucas, piano
Gounod, Rachmaninov

dimanche 28 juillet à 16h

lieder et mélodies
Monique Simon, mezzo-soprano, NN, piano
Schubert, Schumann

Informations

Financières et Economiques

Compte administratif 1995

Malgré les mesures drastiques d'économies prises et mises en place au cours du deuxième semestre 1995, le résultat de l'année 1995, approuvé et certifié par le Receveur du Trésor Public, s'établit à 1 300 000 F de déficit global (section de fonctionnement et d'investissement).

A ce chiffre, il convient de rajouter une créance, vraisemblablement irrécouvrable, de 200 000 F au titre d'une participa-

tion financière de 500 000 F imposée, par l'ancienne municipalité, au magasin ATAC/FRANPRIX pour la construction de la station service (cf article ATAC/FRANPRIX).

Cette situation réduit considérablement notre marge de manoeuvre pour 1996 et les années à venir.

(CK)

Budget 1996

Le 27 mars 1996, le Conseil Municipal a adopté le budget 1996 élaboré par la Commission des finances.

Ce budget fera l'objet d'une présentation détaillée dans le prochain Trait-d'Union.

Après 9 mois de mandat et de travail intense, nous avons aujourd'hui une vision précise de la situation économique d'Asnières.

Les perspectives ne sont pas réjouissantes mais nous n'avons pas été élus pour assurer la gestion courante qui conduirait à l'immobilisme et à l'attentisme.

Nous avons le devoir de placer Asnières sur le chemin du développement économique et social et de redresser la situation.

Certes la facilité aurait été de recourir à plus d'emprunt pour financer le déficit budgétaire mais ce palliatif trouverait vite ses limites et notamment celle de notre capacité de remboursement.

C'est donc devant ce constat que le Conseil Municipal a voté une augmentation de 6% des taxes locales, à l'exception de la taxe professionnelle dont le taux demeure inchangé.

L'effort demandé aux habitants d'Asnières ne serait pas juste si, pour réaliser de substantielles économies, d'autres mesures n'avaient pas été prises.

Pour 1996, c'est une baisse des dépenses de fonctionnement de 6,15% qui a été retenue (hors prélèvement vers la section d'investissement) taux qui aurait été porté à - 7,91% si le

poste de rédacteur avait pu être supprimé dès 1996.

- Les grands axes du budget 1996

- Réduction du déficit budgétaire,
- Reconstitution du fonds de roulement pour faire face aux dépenses courantes d'exploitation,
- Réalisation des engagements tels que : TRASSER 1994 et 1995, restauration des communs du presbytère, travaux de réparation suite aux inondations 1994 et 1995.

- Constitution d'une réserve financière pour :

- La terminaison des travaux de la ferme Lefaucheur,
- Les travaux d'aménagement de la voie de la Cave et de la rue Santiago Soulas à Baillon,
- Faire face aux baisses programmées des ressources de taxe professionnelle et des aides accordées par l'Etat, le département et la région,
- L'acquisition de la friche industrielle de Vulli pour redynamiser cette partie du village,
- La poursuite du plan de réfection de la voirie,
- La création de logements sociaux,
- Le financement d'équipements pour les jeunes du village.

(CK)

Emploi

Face au fléau du chômage et pour apporter une aide aux demandeurs d'emploi, la municipalité a pris contact avec l'ANPE pour signer une convention de collaboration.

Cette convention de partenariat a pour objectif de faciliter les démarches des demandeurs d'emploi.

Une permanence, assurée par le personnel administratif qui sera formé à cet effet, aura lieu en mairie. Là, chacun pourra bénéficier d'un accueil attentif avec :

- mise à disposition de revues spécialisées
- une ligne téléphonique utile pour la recherche d'emplois
- un Minitel pour permettre d'accéder aux différents serveurs d'offres
- des panneaux sur lesquels seront affichées les offres d'emploi provenant de l'ANPE
- l'aide à la rédaction d'un CV ou de lettres de moti-

vation.

De plus, les nouveaux chômeurs pourront y venir pour se faire inscrire.

Pour que ce service soit efficace, le personnel d'accueil recevra une formation de la part de l'ANPE. Ce personnel sera également en relation permanente avec les responsables de l'agence de Persan qui se proposent d'organiser, selon les besoins, des sessions de travail au cours desquelles les demandeurs d'emploi pourront apprendre à rédiger un CV, des lettres de candidatures, à répondre aux petites annonces, à s'entraîner aux entretiens d'embauche. Ils bénéficieront également de l'information pour l'aide à la création d'entreprises, etc...

C'est donc un nouveau service de proximité, gratuit pour la commune, qui sera proposé aux demandeurs d'emploi.

(LN +HW)

Un Conseil Municipal à votre service



Un Journal pour vous

Nos colonnes vous sont ouvertes...

N'hésitez pas à nous communiquer vos articles, questions, réflexions.

La commission information est à votre disposition pour vous informer, mieux faire connaître notre village à l'intérieur comme à l'extérieur.

Un Journal ...

... rédigé et élaboré par des élus à l'écoute de leur village et des bénévoles qui mettent leurs compétences et leur dévouement à notre disposition.

Le titre de notre journal d'informations "**Trait d'Union**" prend là tout son sens.

Participations

Responsable édition:

- Eric Therry

Articles:

- Martine Barthélemy
- Ginette Bianchi
- Gérard Chapelle
- Claude Krieguer
- Juliette Lefort
- Laurent Leguen
- Robert Morlet
- Lydie Noubel
- Eric Therry
- Hervé Windels

Ont également collaboré:

- Tous les membres de la commission information

Photos:

- Gérard Chapelle

Mise en Page:

- Eric Therry

Correction:

- Martine Barthélemy
- Martine Samson

Diffusion:

- Gérard Chapelle

Flashage et Impression : sté RAS - Villiers le Bel

A Bientôt ...